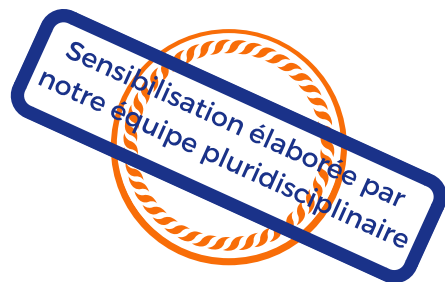


PORT DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Il n'est pas toujours facile de faire comprendre l'importance de porter des EPI : manque de confort, méconnaissance de l'équipement, défaut de communication...

Or, les EPI sont les premiers remparts face aux risques physiques.



Public ciblé: artisan - chef d'entreprise - chef d'équipe - responsable QSE - salariés
Durée: environ 1h00, variable en fonction de vos disponibilités et de vos attentes

Programme



1^{ère} partie : Présentation théorique par vidéoprojection

- Définition
- Choix des équipements
- Formation et information
- Vérification et entretien
- Présentation des différents types d'EPI

2nd partie : Activité pratique

- Recensement des EPI de l'entreprise
- Réglage des EPI pour chaque salarié
- Jeu d'association ludique risques / EPI

Méthode



Nos sensibilisations sont effectuées au sein de votre entreprise ou dans nos centres suite à une analyse préalable de votre demande et de votre situation concernant le niveau actuel de prévention des risques.

Objectifs



Savoir quel EPI porter et dans quel cas.
Connaître ses obligations (employeurs et salariés).
Choisir ses équipements judicieusement.
Savoir entretenir le matériel.
Savoir repérer les équipements obsolètes.

Tarif



Les sensibilisations sont un service compris dans vos cotisations. Vous y accédez donc de plein droit sur simple demande.

Toute demande de sensibilisation fait l'objet d'une étude préalable de la part de nos équipes, afin de répondre au mieux aux besoins de votre entreprise (contexte, demandes spécifiques, format, ... etc.)
N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements.



MAIL: PREVENTION@SISTBTP-LORRAINE.FR

TEL: 0387626813 | WEB: WWW.SISTBTP-LORRAINE.FR

